

sition d'une ferme et soutient que ce mode serait le plus économique en réalité; que la ferme fournirait une grande partie de la nourriture du pensionnat, et que, dans tous les cas, le gouvernement, eu égard à l'augmentation rapide de la valeur de la propriété dans les environs de Montréal, pourrait toujours rentrer dans ses déboursés d'acquisition, s'il jugeait les dépenses annuelles trop considérables tandis, qu'au contraire, tout ce qui aurait été payé annuellement pour l'usage ou le loyer d'une ferme se trouverait perdu.

M. le Principal Dawson trouve "qu'il ne serait point nécessaire que la ferme fût sous le contrôle de l'École Normale, mais seulement qu'elle fût, à certaines conditions, accessible aux élèves. On pourrait même, ajoute-t-il, arriver au résultat désiré en faisant avec d'habiles fermiers des environs de la ville des arrangements en vertu desquels les élèves-maîtres auraient accès à la ferme pour s'y livrer aux observations et aux expériences pratiques."

M. l'abbé Chandonnet est d'avis que l'achat est plus avantageux que le bail; il trouve cependant que si l'on répugnait trop à une acquisition il vaudrait mieux peut-être essayer d'un arrangement temporaire avec un propriétaire voisin de la ville, tel que recommandé par M. le Principal Dawson.

Il est à remarquer, en ce qui concerne les recommandations de M. le Principal Dawson, que l'école Normale McGill, qu'il dirige, n'a qu'un très petit nombre d'élèves du sexe masculin et n'a point de pensionnat qui pourrait utiliser de suite les produits de la ferme.

Je crois devoir aussi attirer particulièrement l'attention sur cette partie du rapport de M. le Principal Dawson où il recommande, sous forme de prime, un encouragement à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, et d'autres mesures également importantes.

"On devrait, dit M. le Principal Dawson, accorder en faveur de l'enseignement de l'agriculture dans toutes les parties du pays une aide pécuniaire sous forme de prime spéciale d'encouragement pour chaque élève qui étudierait réellement cette science ou sous forme de livres ou d'instruments convenables. Cette branche de l'enseignement scolaire serait aussi l'objet d'examen généraux accessibles aux élèves de toutes les écoles supérieures et suivis de distributions de prix et de certificats de mérite. On pourrait encore venir en aide aux écoles au moyen de petits octrois pour favoriser la culture de terrains annexés à chacune d'elles et consacrés à des expériences agricoles. Ces diverses méthodes ont été toutes adoptées avec succès, lors de l'institution de

l'enseignement agricole dans les autres pays.

"Les écoles Normales devraient être fournies de nombreux instruments, modèles, échantillons et livres de manière à rendre le sujet attrayant et à en représenter exactement l'importance. Si seulement l'on pouvait se procurer l'espace et les cases nécessaires, on aurait bientôt formé un musée d'agriculture précieux, à très peu de frais.

"Des hommes compétents pourraient être nommés pour inspecter les classes d'agriculture pour tenir des examens, et réunir les membres des associations d'instituteurs des divers comtés dans le but d'aider à l'œuvre, d'en faire bien comprendre la valeur et d'insister sur ce principe que l'éducation scientifique chez le fermier est le premier pas qui conduit au progrès agricole.

"Ces fonctions pourraient être confiées aux professeurs d'agriculture des écoles normales.

L'introduction de l'enseignement agricole d'une manière plus complète et plus continue dans nos écoles Normales aurait certainement pour résultat d'augmenter l'efficacité de ces institutions qui, du reste, ont contribué puissamment à élever le niveau de l'instruction généralement dans la Province.

Les règlements qui ont été faits pour la direction des différents bureaux d'examineurs auront graduellement, il faut l'espérer, le même effet.

L'Exposition du Comté de Maskinongé.

On trouvera dans notre dernier numéro la liste des prix accordés à cette exposition, à laquelle nous avons eu le plaisir d'assister. Le temps était splendide, aussi plusieurs centaines de cultivateurs s'y étaient donné rendez-vous. Il est agréable de remarquer que partout, nos expositions prennent de plus en plus l'aspect d'une fête de Comté.

La fête du cultivateur

comme on se plaît à l'appeler. Ceci prouve mieux que tout le reste l'intérêt que l'on porte aux améliorations agricoles. Notre population cherche l'instruction et elle profitera certainement des avantages que notre gouvernement local est décidé de lui donner. Il est vrai que tout est encore à faire; jusqu'à présent, les Sociétés d'Agriculture ont été laissées pour ainsi dire à leur propre ressource, au moins quant à l'administration des sommes considérables votées

chaque année, pour l'encouragement des progrès agricoles.

Sans une surveillance suffisante de la part de l'ancienne chambre d'agriculture, bien des abus se sont glissés. Les cultivateurs tenaient à obtenir le plus possible de l'argent qu'ils considéraient comme leur appartenant en propre. Aussi, pour les faire souscrire une piastre, fallait-il leur assurer deux piastres de graines ou un avantage équivalent. Espérons que bientôt les sociétés pourront se soutenir sans ces misères et que dans chaque paroisse on trouvera un noyau d'hommes patriotiques, qui tiendront à voir la paroisse représentée d'une manière honorable dans la société du comté. Les cultivateurs de Maskinongé ont compris l'importance de généraliser l'action de la société, comme le prouvent les résolutions qu'ils ont passées au sujet des prix à accorder aux terres les mieux tenues dans chaque paroisse. En se conformant aux dispositions du programme du conseil agricole, ces primes offertes dans chaque paroisse feront connaître les meilleurs cultivateurs, puisque les juges auront à motiver leurs jugements en accordant des points pour chacune des différentes opérations qui constituent l'ensemble d'une bonne culture. Ce ne sera plus le plus habile acheteur ou engraisseur d'animaux qui remportera les honneurs et les primes offertes par la société, mais comme chaque détail sera examiné tel que les bâtisses, les clôtures, les troupeaux, les fossés, les différentes cultures, etc., seront passés en revue, le cultivateur primé pourra vraiment se sentir honoré de la prime qui lui sera accordée. Nous sommes convaincus que si ce système était établi dans chaque comté et qu'on prendrait les moyens de le faire bien fonctionner, les améliorations qu'il entraînerait, chaque année, auraient une valeur dix fois plus grande que les primes offertes.

Nous croyons donc pouvoir féliciter le Comté de Maskinongé d'avoir été le premier à agiter publiquement cette grande question qui, tôt ou tard, amènera un changement radical dans notre culture, en donnant partout et sans dépenses, ces fermes-modèles que chacun désire voir établir dans chaque Comté et dans chaque paroisse.